Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 022-212201222-20260827-NM270826DEL05-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de délégués :
en exercice : 15
présents : 13
votants : 14

L'an deux mille vingt-six
le : vingt-sept août
le Conseil Municipal de la Commune de **LAURENAN**
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier RIVALLAN,
Maire.

Date de convocation : 18/08/2026

OBJET :
REHABILITATION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER LOT N° 10 – LIQUIDATION FINANCIERE

PRESENTS : RIVALLAN Olivier, Maire, DANIEL Yoan, RIVALLAN Fabienne, ROCABOY Roland, LORAND Evelyne, Adjoints, BARBE Gildas, DALMASSE David, SOUVRE Marie-Pascale, CHEVALIER Gaëtan, MOISAN Solène, MACE Anthony, LEMEE Mickaël, RISSEL Aurélie.

N° 2026-27/08-n° 05

ABSENTS : CAILLIBOTTE Danièle (excusée), BARBE Valérie (excusée)

SECRETAIRE DE SEANCE : LORAND Evelyne

Pouvoir de vote donné à RIVALLAN Olivier par BARBE Valérie.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que La liquidation judiciaire a été prononcée par jugement du Tribunal en date du 1er juillet 2026. La mise en liquidation judiciaire d'une entreprise a pour effet d'interrompre l'exercice de ses activités Le marché est ainsi résilié.

Il est donc demandé à l'assemblée délibération de se prononcer sur la résiliation du marché (article L 2122-22 du CGCT).

L'entreprise Armor Revêtement de SAINT-BRIEUC a déposé un devis d'un montant de 5 538.64 € HT, soit 6 646.37 euros TTC. Cette dépense est comprise dans le lot n° 10. Ce devis porte sur la fourniture des revêtements.

Un décompte de résiliation sera fourni à l'appui des paiements. Il est nécessaire d'acter un avenant de transfert désignant l'entreprise Armor Revêtement comme nouveau titulaire du marché.

Ouï cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 14 voix pour (dont 1 pouvoir),

- NOTE que l'entreprise ELITE, détentrice du lot n° 10, a fait l'objet d'une liquidation judiciaire.

- PRONONCE la résiliation du marché pour le lot n° 10 avec ELITE

- VALIDE le devis de 5 538.64 € HT de ARMOR Revêtement de SAINT-BRIEUC (22)

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 022-212201222-20260827-NM270826DEL05-DE

- VALIDE ainsi un avenant de transfert du lot n° 10 en faveur de l'entreprise Armor Revêtement, comme nouveau titulaire du marché.

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le :
Publié ou Notifié
le

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,

Secrétaire de séance

Evelyne LORAND

Le Maire,

Olivier RIVALLAN